

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 5 juillet 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 2, 3, 4 et 5 juillet 2018

2018 DDCT 47 Subvention Fonds du Maire du 1er arrondissement (5.526 euros) au « Comité Municipal d'Animation Culturelle du 1^{er} arrondissement ».

Mme Pauline VERON, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le projet de délibération, en date du 19 juin 2018, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention au « Comité Municipal d'Animation Culturelle du 1^{er} arrondissement » ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2511-14 ;

Vu l'avis du Conseil du 1er arrondissement, en date du 18 juin 2018;

Sur le rapport présenté par Mme Pauline VERON, au nom de la 7e commission,

Delibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 5.526 euros est attribuée au titre de l'exercice 2018 au «**Comité Municipal d'Animation Culturelle du 1^{er} arrondissement**» (18149 / 2018_07829), 4 Place du Louvre - 75001 Paris.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, nature 6574, rubrique 020, compte budgétaire 2400010 à partir des fonds du Maire (1^{er} arrondissement), du budget de la Ville de Paris, exercice 2018.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO